

La révolte s'organise autour des eaux usées

16/03/2015 05:30



Claude Réveilleillaut, défenderesse de l'usager, se veut libre de tout pouvoir politique et économique.

Argenton-l'Eglise a été le cadre ce week-end de la naissance d'une confédération nationale pour la défense des propriétaires d'assainissement non collectif (ANC). Une quinzaine d'associations venues de la France entière ont créé le réseau « Confi-ANC-e » pour Confédération indépendante pour un assainissement non collectif équitable.

Fini le temps où les propriétaires d'installations privées de traitement des eaux usées se contentaient de repousser les contrôles de leurs installations avec le risque d'une amende. Avec le réseau Confi-ANC-e, l'affaire va dorénavant se jouer devant les tribunaux.

Ancienne coordonnatrice au niveau national de la CLCV (association de défense des consommateurs) pour l'assainissement non collectif, elle a trouvé auprès de France Libertés l'appui qui lui manquait. Son passage au ministère de l'Environnement fait d'elle une personne autorisée. Dénonçant les abus et le pouvoir des « trois sœurs : Véolia, Saur et Lyonnaise des eaux », elle fustige les politiques inertes. « *Un service public ne se vend pas : il se défend !* ». La défense des usagers sera dorénavant confiée à un maître du barreau spécialiste des problèmes de l'eau. « *La mise en œuvre chaotique des Spanc se poursuit depuis 20 ans dans un incroyable imbroglio réglementaire qui enserme les usagers dans un véritable marché captif, aux mailles de plus en plus serrées.* » Elle accuse ces industriels avides de la manne générée par l'ANC qui ont pris le pouvoir, « *ce sont eux qui écrivent les lois. On arrête la danse du ventre et les parlottes !* ».